

**OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Garwin Flex C EUR

ZENITH AM

**PRODUIT****Nom du produit :** Garwin Flex**Nature juridique :** OPCVM géré par ZENITH AM, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.**Code ISIN :** FR0010785709 (Part C EUR)**Initiateur du produit :** ZENITH AM, Société de gestion de portefeuilles agréée par l'AMF sous le numéro GP-11000028

L'AMF est chargée du contrôle de ZENITH AM en ce qui concerne ce document d'information clés. ZENITH AM est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'AMF. Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez-vous référer au site [www.zenith-am.com](http://www.zenith-am.com) ou appeler au 01.80.98.00.50. **Date de production de ce document :** 05/06/2026

**EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?****Type**

OPCVM

**Durée**

La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Toutefois, le FCP sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des parts à l'initiative des porteurs. Par ailleurs, la société de gestion du FCP peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, décider de proroger, de dissoudre de manière anticipée ou de liquider le FCP.

**Objectifs**

Le FCP a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de trois à cinq ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur composite 50% MSCI World TR converti en EURO (dividendes réinvestis) + 25% JP Morgan GBI EMU (coupons réinvestis) + 25% [ESTER capitalisé + 0,085%] au moyen d'une gestion flexible, active et discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux internationaux. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. Chacun des composants de l'indicateur composite est évalué en date J-1 jour ouvré par rapport à la date de la Valeur liquidative, à l'exception de l'ESTER qui est évalué en J.

Le portefeuille du FCP est investi à plus de 90% en parts et/ou actions d'OPC dont les OPC Cotés/ETF (Exchange Traded Fund). Il est diversifié en termes de styles, de zones géographiques et de produits. La stratégie mise en œuvre afin de sélectionner les sous-jacents du FCP, repose sur les critères suivants : (i) la définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale, et (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement.

La stratégie du FCP est discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs d'actions et de taux (de 0 à 100% maximum de l'actif net par classe d'actif), cependant l'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée :

- entre 30% et 70% en OPC dont OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations (inclus les OPC spécialisés en petites/micro capitalisations) et de toutes zones géographiques (inclus les pays hors OCDE, y compris émergents) et de tous secteurs ;

- entre 30% et 70% en OPC dont OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés dans les produits de taux (incluant les OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue, les OPC Monétaires et convertibles), ainsi que les instruments du marché monétaire et les obligations convertibles, de toutes zones géographiques (dont les pays émergents), de signature d'Etat, privé, et de toutes qualités de

signatures, notamment des titres de dettes notées en catégorie spéculative dite « High Yield » ;

Il est cependant rappelé que ces fourchettes ne sont pas figées et peuvent varier dans le temps en fonction de l'analyse de l'état des marchés par le service de la stratégie et des anticipations du gérant.

Aussi, le FCP pourra être exposé jusqu'à 100%, de façon indirecte aux pays hors OCDE, y compris émergents, et aux actions de petites/micro capitalisations.

En cas de circonstances exceptionnelles de marché, le fonds pourra être investi temporairement jusqu'à 100% en OPC de taux et par conséquent à 0% en OPC actions.

Aussi, il existe un risque de change sur tous types de devises pour le porteur investissant en euro pouvant atteindre 100% de l'actif.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de Crédit Industriel et Commercial (CIC). Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 3 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

**Investisseurs de détails visés**

Le FCP s'adresse aux investisseurs qui souhaitent disposer d'un support d'investissement en multigestion dont l'allocation diversifiée permet notamment, en fonction des opportunités de marché, d'être exposés aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

**Informations pratiques**

Le dépositaire de l'OPCVM est Crédit Industriel et Commercial (CIC).

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

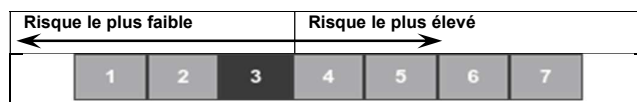
-ZENITH AM, 8 rue du Général Foy 75008 Paris.

La valeur liquidative peut être obtenue en s'adressant directement à la société de gestion ou sur le site Internet de cette dernière : ZENITH AM, 8 rue du Général Foy, 75008 Paris site : [www.zenith-am.com](http://www.zenith-am.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition diversifiée sur les marchés de taux et d'actions sans contraintes de zones géographiques. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

### Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- **Risque de change** : le porteur pourra être exposé à un risque de change. Certains éléments de l'actif sont exprimés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du FCP ; de ce fait, l'évolution des taux de change pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement : 10 000 €

Scénario		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	6 620 €	6 580 €
	Rendement annuel moyen	-33,83 %	-8,04 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 850 €	10 060 €
	Rendement annuel moyen	-11,53 %	0,12 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 410 €	11 450 €
	Rendement annuel moyen	4,14 %	2,75 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	12 090 €	12 420 €
	Rendement annuel moyen	20,88 %	4,43 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce type de scénarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy si nécessaire.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 31/01/2023.

Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2020 et le 31/12/2025.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et 30/07/2021.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

## QUE SE PASSE-T-IL SI ZENITH AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

### Coût au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

**Investissement : 10 000 €**

Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	278,00 €	1 682,71 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	2,78%	2,86 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,60 % avant déduction des coûts et de 2,75 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0,00 €
<b>Coûts de sortie</b>	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2,58 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	258,00 €
<b>Coûts de transaction</b>	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20,00 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	0,00 %. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0,00 €

### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de détention recommandée : 5 ans** en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition diversifiée sur les marchés de taux et d'actions sans contraintes de zones géographiques.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu chaque jour à 11h00 auprès de CIC. Les ordres sont exécutés sur la VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 3 jours ouvrés.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de gestion dans le cadre de sa valorisation et un mécanisme de plafonnement des rachats (« gates ») peut également être mis en œuvre. Pour plus d'informations sur ces mécanismes, veuillez vous reporter au prospectus.

### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation relative au FCP peut être adressée par courrier à : ZENITH AM 8, rue du Général Foy 75008 PARIS ou par courriel à l'adresse électronique suivante : [info@zenith-am.com](mailto:info@zenith-am.com). La société de gestion peut être contactée par téléphone au 01.80.98.00.50.

<https://www.zenith-am.com/traitement-des-reclamations-client/>

La responsabilité de ZENITH AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour de plus amples informations sur le produit, sont tenus à disposition de l'investisseur le prospectus et le reporting sur le site internet de la société de gestion : <https://www.ZENITHAM.fr/produits-services/opcvm/>. Des informations sur la performance de la part du FCP au cours des 10 dernières années (ou des années civiles complètes depuis le lancement de la part du FCP, si celle-ci a été lancée depuis moins de 10 ans) sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : [www.zenith-am.com](http://www.zenith-am.com). Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés et les organes responsables de leur attribution.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine du FCP peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le produit relève de l'article 8 du Règlement SFDR.